

GRENOBLE ET SA RÉGION

GRENOBLE | Les JMD 2016 auront lieu les vendredi 23 et samedi 24 septembre à Minatec, avec un riche programme soutenu par les élus du département

Journées plurielles pour la mobilité

Cette année, on ne dit plus "la" mais "les" Journées de la mobilité durable (JMD). Au programme, la mobilité au sens large, de l'émission zéro au handicap, en passant par les deux grands colloques dans l'amphithéâtre de Minatec. Sur fond d'anniversaire du CEA de Grenoble, qui fête ses 60 ans.

En effet, un seul jour ne suffisait plus pour satisfaire une thématique prise ici au sens large. Ce rendez-vous est unique par l'exhaustivité qu'il s'impose pour parler des mobilités. Un Village de 40 000 m² sera proposé pendant deux jours, les vendredi 23 et samedi 24 septembre. Il réunira plusieurs centaines d'acteurs associatifs ou commerciaux : conseil, automobile, micromobilité, solutions de déplacements, salon institutionnel... Il y en aura pour tous les sujets, le tout gratuit et accessible sans inscription, sauf pour les ateliers pratiques pour d'évidentes raisons organisationnelles (1).

Rassembler tous les acteurs

Le vendredi 23 septembre, dès 9 heures, se tiendront les 2^{es} Assises nationales des Plans de mobilité, organisées par la Fédération des acteurs des Plans de mobilité (FAPM), en collaboration avec le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération grenobloise, France Nature Environnement (FNE) et le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Ayant pour thème "Pour

une transition énergétique des déplacements, les clés pour la création de Plans de mobilité, mode d'emploi et retour d'expérience", elles ont pour objectif de rassembler tous les acteurs des Plans de mobilité, privés, publics, institutionnels et associatifs.

À 14 heures se tiendront les 3^{es} Rencontres de l'électromobilité et des mobilités innovantes, sur le thème "Electromobilité et hydrogène dans les territoires". État du réseau de bornes de recharges, interopérabilité, initiatives et nouvelles technologies sont les principaux sujets autour desquels se réuniront les plus grands spécialistes français et européens. Ces rencontres organisées par CitElec-Grenoble, Le Dauphiné Libéré et le CEA de Grenoble sont soutenues par l'Avere France, l'Afhyac (Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible) et l'Apfa (Association française de la presse automobile).

L'ensemble des acteurs institutionnels locaux et les grands industriels de la filière soutiennent ces Journées de la mobilité durable, coordonnées cette année encore par le CEA de Grenoble, le PDIE Presqu'île-Giant, Le Dauphiné Libéré et CitElec-Grenoble, association pour la promotion de l'électromobilité et des mobilités innovantes. Certains expliquent d'ailleurs, dans cette page, pourquoi ils se sont engagés.

(1) Inscriptions et programme complet des JMD sur le site : <http://journee-mobilite-durable.fr>

« La transition énergétique avec un temps d'avance »

Interview de Yann Mongaburu, président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération grenobloise.



Yann Mongaburu, président du SMTC. Photo Le DL

→ Le SMTC est partenaire des 2^{es} Assises nationales des Plans de mobilité, le 23 septembre. Où en sommes-nous dans le développement des Plans de déplacements d'entreprises (PDE) ?

«Avec 270 PDE, nous sommes un des territoires les mieux pourvus. Pour la rentrée, nous avons fait le choix de passer à une nouvelle étape avec des "PDE 2.0", car la loi sur la transition énergétique prévoit leur transformation en Plan de mobilité au 1^{er} janvier 2018. Depuis l'an dernier, nous avons pris l'initiative avec une dizaine d'entreprises de réaliser cette transition avec un temps d'avance.»

→ Concrètement, qu'est-ce qui va changer avec ces nouveaux Plans de mobilité ?

«Par rapport aux PDE actuels, c'est une approche beaucoup plus partenariale entre les entreprises et l'autorité organisatrice de mobilité qui est le SMTC. Les entreprises, que nous accompagnons pour deux ou trois ans, pourront bientôt choisir leurs mobilités et leurs objectifs grâce à des boîtes à outils que nous élaborons pour elles. Elles pourront, par exemple, choisir de progresser sur le nombre d'abonnés aux transports en commun, sur le nombre d'usagers du vélo ou sur un usage plus raisonné de la voiture. Chaque mode de transport peut être une partie de la solution. Le SMTC poursuit par ailleurs la réalisation de nombreux équipements avec, par exemple, l'extension de la ligne A du tramway ou, cet automne, l'ouverture d'un parking à vélos de 1 800 places à la gare et d'un centre de distribution urbaine, proposant des

livraisons en centre-ville avec des véhicules respectueux de l'environnement.»

→ Quel est l'intérêt des Plans de déplacements inter-établissements (PDIE) ?

«Ce qui est spécifique aux PDIE, c'est d'avoir une logique de site où les entreprises réfléchissent ensemble aux avantages en termes de mobilité et d'être un interlocuteur unique pour le SMTC. On nous interpelle sur la desserte du site en transports en commun, sur la qualité du cheminement cyclable ou piéton, sur la façon de rationaliser le stationnement... Parmi les boîtes à outils des "PDE 2.0" que nous lançons, nous mettons en avant cette logique de site et non plus d'entreprise seulement. Chaque société pourra donc faire le pari du vélo, des transports en commun, de la voiture en partage, mais aussi choisir la solution du PDIE, qui offre un gain pour les salariés, pour la collectivité, qui travaille avec un interlocuteur unique et, pour les entreprises, qui mutualisent leurs moyens. À la suite du succès du PDIE de la Presqu'île-Giant, nous voyons aujourd'hui émerger d'autres velléités de création de PDIE, notamment dans le quartier Bouchayer-Viallet et sur Inovallée Meylan.»



L'accès aux JMD est gratuit, mais pour assister aux ateliers pratiques, aux Assises nationales des Plans de mobilité ou aux Rencontres de l'électromobilité et des mobilités innovantes, il faut s'inscrire sur le site Web de l'événement. Photos Archives Le DL/Lisa MARCELJA et Christophe AGOSTINIS

« Relier les autorités organisatrices des mobilités »

Interview de Jean-Pierre Barbier, président du conseil départemental de l'Isère.

→ Comment le Département s'investit-il dans les mobilités durables ?

«Le Département est le premier acteur de la mobilité avec le réseau Transisère, 76 lignes qui fonctionnent bien. Les Rendez-vous de la mobilité organisés en Isère cette année auprès des habitants nous ont donné des orientations sur leurs demandes pour le transport, telle une ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) entre Grenoble et Lyon, plébiscitée. Nous développons aussi d'autres mobilités, comme le covoiturage, pour lequel un site entièrement dédié a été mis en place, en collaboration avec la Région : isere.covoitourage.eu [...] L'investissement dans cet outil technologique est primordial, ainsi que le développement d'infrastructures dédiées, comme des parkings de covoiturage.»

→ Comment encouragez-vous la multimodalité ?

«Il faut l'organiser, car en passant d'un moyen de transport à un autre, on change égale-



Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère. Photo Le DL

ment de structure et de collectivité. L'enjeu du Département, c'est d'adapter le réseau Transisère et de relier les différentes autorités organisatrices des mobilités (SMTC, Capi, VienNagglo...) entre elles. Une fois sur le territoire de chacune d'elles, l'usager peut bénéficier d'une multiplicité de solutions : bus, tramways, vélos, etc. Il faut aussi renforcer chacune des offres de transport. Le Département soutient la Région pour moderniser le réseau ferroviaire entre Lyon et Grenoble, et demandera l'inscription de crédits d'études pour la LGV entre les deux villes. Il faut constamment créer des con-

nexions et équilibrer les solutions sur le territoire. C'est une des premières attentes des Isérois et notre priorité (139 millions de budget).»

→ Vous vous occupez aussi du réseau routier. Quelle est votre vision sur l'automobile de demain ?

«Je suis convaincu que la voiture peut devenir un mode de transport plus durable si elle se transforme. J'imagine dans l'avenir l'A480 uniquement avec des véhicules électriques, donc sans pollution et sans bruit ! Notre vision actuelle, c'est le diesel, or, il faut que l'on pense avec les yeux de demain et que l'on ne réfléchisse pas avec le cerveau d'hier. Le Département est partenaire du Syndicat des énergies du département de l'Isère pour développer 300 bornes de recharge de véhicules électriques d'ici 2017 sur le réseau routier et dans les parkings-relais. Certaines sont déjà en place, à Saint-Egrève par exemple. L'Isère a par ailleurs été le 2^e département à s'équiper en véhicules à hydrogène. Et, à l'horizon 2020, 5 % de notre parc sera composé de véhicules propres.»

« Toutes les conditions sont réunies pour hybrider les sujets et trouver les plus-values »

Interview de Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole.

→ Quels sont les enjeux de la mobilité durable sur l'agglomération grenobloise ?

«Chaque décennie a eu sa mobilité. Aujourd'hui, les enjeux de la mobilité durable ne font qu'évoluer. La question, c'est comment la puissance publique peut accompagner cette évolution, en égard aux évolutions des comportements de chacun, dans ce que l'on estime être la qualité de vie, une question finalement assez intime. Il faut aller dans le débat sans préjugé ni dogmatisme : il n'y a pas de bonne ou de moins bonne mobilité, la Métropole n'a jamais opposé les mobilités entre elles.»

→ Comment Grenoble-Alpes Métropole accompagne-t-elle l'innovation en matière de mobilité ?

«La Métropole a une histoire très riche depuis des décennies sur cette question, avec son réseau de transport public, innovant, reconnu et accessible. Une qualité due à sa capacité à faire naître dans son écosystème de l'innova-



Christophe Ferrari, président de la Métropole. Photo Le DL

tion. Sur le vélo, par exemple, si l'on observe une croissance des Métrovélos ces dernières années, c'est que l'on a réussi à trouver un modèle global qui fonctionne, à la fois économique, écologique et social. Et sur l'autopartage, "Cité Lib by Ha:mo" est un bon exemple d'acteurs ayant su se rassembler sur le territoire pour expérimenter l'i-Road. Il faut donc continuer à prendre des risques.»

→ Sur l'hydrogène, par exemple ?

«Oui. C'est amusant pour moi, chimiste de formation, de voir que l'on est aujourd'hui à des années-lumière

de ce que l'on m'a enseigné il y a 25 ans. Il y a sur notre territoire l'alchimie du modèle associant start-up, grands groupes et universités. La Métropole grenobloise est déjà l'acteur majeur de l'hydrogène au niveau européen. J'ai toujours en tête la courbe sur l'innovation : des temps souvent longs au début, puis survient une croissance rapide.»

→ Un modèle qui colle avec l'écosystème grenoblois ?

«Nous avons ici tous les acteurs de la chaîne, tant pour l'hydrogène que pour l'électromobilité et le numérique. Toutes les conditions sont réunies pour hybrider les sujets et trouver les plus-values. La puissance publique, elle, est là pour permettre l'expérimentation. On retrouve cette hybridation aux JMD, dont le modèle m'impressionne toujours : réunissant le CEA, les entreprises, dont beaucoup de start-up, les collectivités et le public, elles représentent vraiment l'écosystème grenoblois. Nous avons beaucoup de chance d'avoir de tels acteurs ! Tous ont compris que la réussite des projets de mobilité durable ne peut être que partenariale.»



« Les décisions d'aujourd'hui façonnent la ville de demain »

Interview d'Éric Piolle, maire de Grenoble.

→ La mobilité durable fait partie de l'ADN de votre équipe municipale. Comment la Ville intervient-elle sur cette question ?

«Elle intervient notamment sur les déplacements vélos et piétons, des champs où le rapport entre l'investissement et l'usage est fort, ou sur la communication pour changer les pratiques et les réflexes. Nous faisons des campagnes de sensibilisation, d'information et de verbalisation pour que le piéton retrouve une place centrale, comme avec les expérimentations de Chrono en marche, autour de la rue Ampère : l'aménagement de l'espace public et la signalisation y changent le rapport au piéton ; l'arrêt de bus devient un lieu de multimodalité et d'action plutôt que d'être un endroit où on attend un bus "x temps".»

→ Quels grands changements observez-vous sur le terrain ?

«Le message commence à porter. Les locations de Métrovélo sont ainsi passées de 4 000 à 7 000 en deux ans et, dans la course aux arceaux, on est toujours en retard par rapport à la demande ! Nous travaillons en parallèle sur la place réservée au vélo sur les grands axes ; cet automne ouvriront deux parkings-aériens, NDLR] de 1 800 places à la gare pour les vélos. Toutes les décisions d'aujourd'hui façonnent la ville de demain à l'horizon de 15 ans. Pour chaque changement, il y a un temps d'adaptation. Pour la "Métropole apaisée", par exemple, beaucoup de gens me disent qu'ils ont pris l'habitude de ne plus passer la troisième vitesse en voiture.»

→ La Ville elle-même est-elle une bonne élève ?



Éric Piolle, maire de Grenoble. Photo Le DL

«On mutualise l'usage des solutions et donc on les pérennise. Nos agents utilisent Cité Lib [utilitaires ou vélos de service électriques]. Moi-même, je suis passé au vélo électrique, ce qui permet de ne pas transpirer ! Le vélo en ville est très efficace : on traverse Grenoble en un quart d'heure, avec en plus l'assurance d'arriver à l'heure !»

→ En quoi les JMD reflètent-elles le modèle grenoblois ?

«Ce temps fort côté technologique ouvre des perspectives, donne des envies, des idées. Autant de jalons qui aident à accélérer les tendances lourdes. L'an dernier, entre démonstrations de véhicules à hydrogène et simulateurs de choc à 30 km/h ou à 50 km/h, cela a rendu réelle l'importance de ces changements. J'encourage tous nos agents à s'y rendre.»

→ On parle d'un nouveau PDIE (Plan de déplacement inter-établissements) dans le quartier Bouchayer-Viallet, y a-t-il d'autres secteurs qui pourraient s'inspirer de celui de la Presqu'île ?

«Le PDIE Presqu'île-Giant est un pôle ressource pour ceux qui ont envie de rattraper le train en marche. Cela pourrait servir au secteur du CHU, premier employeur du département, où l'attente est forte.»

Dossier réalisé par Frédéric BAERT